

Séance du 05 septembre 2025	
Nombre de membres en exercice : 10	L'an deux mille vingt-cinq et le cinq septembre l'assemblée régulièrement convoquée le, 14 août 2025 s'est réunie sous la présidence de William GEORGES
Présents : 6	Sont présents : William GEORGES, Grégory BILLEBAUT, Jocelyne MANDAGOT, Sylvie MECA, Jean PINGAL, Christian SAPENA
Votants : 8	Représentés : Mireille LACHAUME par Christian SAPENA, Mélanie PETIT par William GEORGES
	Absents : Dominique LAFFONT, Yoan LE GOFF
	Secrétaire de séance : Jocelyne MANDAGOT

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) et auprès du Département
- Frais scolaires maternelles et élémentaires
- Renouvellement du bail de location de la parcelle "Le Poirier à l'Ours"
- Etat d'assiette des parcelles 15 et 25
- Achat d'une table entrée lave-vaisselle pour la salle des fêtes

QUESTIONS DIVERSES :

- Ramassage scolaire à Rateau pour le lycée
- Bornage du terrain Gerbe/Oflaz
- Achat de gobelets réutilisables
- Remplacement du chauffe-plats de la salle des fêtes de Rateau
- Vente de bois saison 2025/2026

OUVERTURE DE LA SEANCE :

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire déclare la séance ouverte.
Madame MANDAGOT Jocelyne est nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2025 8 VOIX "POUR" SANS RESERVE

DELIBERATIONS DU CONSEIL :

Objet : DEFENSE INCENDIE DEMANDE DE DETR (DE 2025 027)

Le Maire expose le projet suivant :

Il rappelle les problèmes de défense incendie que rencontre la commune à "Les Marchais". Le point d'eau incendie (PEI) N° PEI89027-5 situé 5 rue de la Forêt est en capacité insuffisante.

Une délibération n° 2025.11 en date du 28 mars 2025 a été prise et approuvée par le Conseil Municipal.

A la demande de la Préfecture, il convient de faire une nouvelle demande de DETR de la façon suivante :

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 11 200 € HT

Le Maire informe le Conseil Municipal que le projet est éligible à une aide de l'Etat.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOPTE et CONFIRME le projet de la mise en place d'une défense incendie,
AUTORISE Le Maire à solliciter une subvention DETR auprès de l'Etat,
AUTORISE Le Maire à solliciter une subvention au département
Et A SIGNER les documents en ce sens

RESULTAT DU VOTE :

8 voix "pour"
0 voix "contre"
0 voix "abstentions"

Objet : FRAIS SCOLAIRES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE (DE 2025 028)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Accepte la nouvelle tarification proposée par la commune de Villeneuve l'Archevêque sur les frais scolaires intégrant la cantine pour l'année 2024/2025 soit,

Application des coûts suivants :

- Pour un enfant de l'école maternelle : 1 424.29 €
- Pour un enfant de l'école élémentaire : 1 424.29 €

RESULTAT DU VOTE :

8 voix "pour"
0 voix "contre"
0 voix "abstentions"

Objet : BAIL DE LOCATION DE TERRES "LE POIRIER A L'OURS" (DE 2025 029)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **de renouveler** le bail de location de terres à Monsieur Jean-Marie PRINCEN pour la parcelle ZR 6 "Le Poirier à l'Ours" d'une contenance de 1 ha 20 a 80 ca à compter du 1er Août 2025 moyennant un fermage annuel de 187.03 € de l'hectare pour une durée de 9 ans.

- **et autorise** le Maire à établir et signer le bail dont le prix sera révisable suivant l'indice des fermages fixé par décret conformément à l'article L411.11 du Code Rural.

Objet : ETAT D'ASSIETTE ONF DES PARCELLES 15 ET 25

Report de la coupe.
Vote favorable au report à l'unanimité.

Objet : ACQUISITION TABLE D'ENTREE LAVE VAISSELLE (DE 2025 030)

Le Maire informe les membres du Conseil de son souhait d'acquérir une table d'entrée lave-vaisselle pour la salle des fêtes.

Le montant est estimé à 750 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE l'acquisition d'une table d'entrée lave-vaisselle pour la salle des fêtes au compte d'imputation 2188 pour la somme estimative de 750 € TTC.

AUTORISE le Maire à commander la table d'entrée lave-vaisselle.

RESULTAT DU VOTE :

8 voix "pour"

0 voix "contre"

0 voix "abstentions"

QUESTIONS DIVERSES :

- **Ramassage scolaire vers le lycée de Sens** : confirmation du refus de la prise en charge par le Conseil Municipal par 5 « pour », 3 « contre », 1 « abstention »
- **Bornage du terrain Gerbe/Olaz** : signé et régularisé
- **Acquisition de 400 gobelets réutilisables**
- **Coupe de bois 2025/2026** : 9500 €

Fin de séance 20 heures 15

Le secrétaire de séance
Jocelyne MANDAGOT



Le Maire
William GEORGES




Mairie de Bons-en-Chablais
Commune de Bons-en-Chablais

